

Royaume du Maroc



المملكة المغربية

**Réunion ministérielle de la Troïka avec les Partenaires Méditerranéens de l'OSCE  
Astana, 1<sup>ER</sup> Décembre 2010**

**(Independence Palace :OSCE Partners Meeting Room)**

**16h30 à 18 h**

**Déclaration de Son Excellence Madame Latifa AKHARBACH,  
Secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères et de la coopération  
Chef de Délégation du Royaume du Maroc**

**Excellences**

**Mesdames et Messieurs**

Il m'est particulièrement agréable d'adresser mes félicitations à la Présidence Kazakh pour l'Excellence organisation du Sommet de l'OSCE à Astana et lui adresser mes remerciements pour l'organisation de la traditionnelle réunion de la Troïka avec les partenaires méditerranéens. Ce qui dénote encore une fois de la volonté de la présidence Kazakh de l'OSCE de renforcer le partenariat méditerranéen, volonté manifeste depuis l'année dernière lorsque le Kazakhstan a assuré la présidence du Groupe de Contact Méditerranéen.

L'intérêt que porte le Royaume du Maroc au Partenariat méditerranéen de l'OSCE est fondé sur l'interdépendance entre la sécurité en Europe et la sécurité en Méditerranée réaffirmée depuis 1975 par l'Acte fondateur de la Conférence pour la Sécurité et la Coopération en Europe(CSCE).

Plusieurs domaines de coopération ont été identifiés et figurent désormais sur notre agenda : la gestion de la migration, les questions de sécurité ayant trait à la lutte contre le terrorisme, le trafic des êtres humains et la lutte contre les autres formes de criminalité, la promotion de la tolérance et la lutte contre les discriminations , les défis environnementaux ayant un impact sur la sécurité et la stabilité telles que les questions désertification ou encore la gestion de l'eau.

Ma délégation à l'instar des autres délégations des partenaires méditerranéens a émis le souhait que le document final du sommet d'Astana réaffirme l'interdépendance de la sécurité en Europe et celle dans la zone de l'OSCE et que le concept de sécurité commune et indivisible prôné par l'OSCE pour l'instauration d'une communauté de sécurité Euro-Atlantique, Euro-asiatique doit englober explicitement la dimension euro-méditerranéenne. Ma délégation remercie toutes les délégations des pays membres de l'organisation qui ont soutenu cette proposition.

## **Excellences, Mesdames et Messieurs**

Le résultat du sommet d'Astana pour le partenariat méditerranéen consistera de notre point de vue à préparer le terrain par une volonté politique manifeste d'assurer le suivi concret de nos débats par la mise en œuvre effective des recommandations des conférences méditerranéennes.

A cet égard , plusieurs propositions concrètes visant à renforcer le partenariat méditerranéen de l'OSCE dans le bénéfice d'une sécurité mutuelle sont sur la table, y compris des propositions déjà présentées par le Royaume du Maroc en particulier celles contenues dans le document marocain intitulé «l'Avenir du partenariat méditerranéen : vision du Maroc » (PC.DEL/213/09/Rev.1) en date du 31 Mars 2009, lors des discussions relatifs au processus de Corfou, ainsi que celles présentées par les partenaires méditerranéens arabes lors de la conférence d'examen en préparation du sommet dans un « non paper » conjoint (Joint Food- for- Thought Paper by Algeria, Egypt, Jordan, Morocco and Tunisia on Follow up of the Mediterranean Conferences : RC.DEL/256/10/Rev.1 du 21 October 2010).

Le «non paper» susmentionné réitère certaines propositions présentées dans le document marocain «l'Avenir du partenariat méditerranéen : vision du Maroc » dont notamment celle relative à l'examen par Conseil Permanent des recommandations émanant du Groupe de contact et des séminaires et conférences sur la région méditerranéenne, et ce conformément au mandat de Budapest.

Ma délégation réitère en outre sa proposition d'orienter le travail du Groupe de contact méditerranéen sur des projets concrets et sur des propositions de décisions s'inspirant d'une ou deux recommandations des conférences susmentionnées qui seront présentées au Conseil Permanent ou au conseil ministériel pour adoption (document « Avenir du partenariat méditerranéen : vision du Maroc » (PC.DEL/213/09/Rev.1).

Ma délégation saisit cette occasion pour rappeler sa proposition énoncée le 22 octobre 2010 lors de la conférence d'examen en préparation du sommet, relative à l'association des partenaires méditerranéens et asiatiques aux débats lors des discussions des projets de décisions ayant trait aux thèmes d'intérêt commun dans le cadre des organes subsidiaires informels des organes de décisions (Informal subsidiary bodies of the decision-making bodies) tels que les réunion de la PrepComm et permettre ainsi aux partenaires de faire des commentaires sur des projets ou sur d'autres questions qui les concernent directement, et sont liés aux points de l'ordre du jour, et ce sur invitation de la Présidente.

Je tiens par ailleurs à réitérer l'appel de ma délégation en faveur à l'octroi du statut de partenaire de l'OSCE à l'Autorité nationale palestinienne, sachant que la requête palestinienne exprime explicitement la confiance qu'accorde l'Autorité nationale palestinienne à l'OSCE, à ses valeurs et à ses normes. Ma délégation estime à cet égard qu'une réponse positive à la demande palestinienne permettra de renforcer le partenariat méditerranéen de l'OSCE, et sera une étape vers l'expansion des mesures de confiance et de sécurité dans la région méditerranéenne.

Avant de conclure, je souhaite saluer la Présidence Kazakh pour l'implication effective des partenaires dans les discussions relatives au processus de Corfou, lors des trois parties de la conférence d'Examen en préparation du sommet (à Varsovie, Vienne et Astana).et aussi pour avoir consacré une session de la conférence d'examen à Vienne au partenariat de l'OSCE. En adressant mes remerciements à la Lituanie qui assuré avec Brio la présidence de notre Groupe Méditerranéen, je souhaite assurer l'Irlande de notre soutien pour sa prochaine présidence de notre Groupe de Contact Méditerranéen.